

MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE

[C - 2004/27242]

Carte constituant l'annexe de l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 adoptant définitivement la révision des planches 43/1 et 43/2 du plan de secteur de Verviers-Eupen en vue de l'extension de zones d'activité économique sur le territoire des communes de Baelen, Eupen, Lontzen et Welkenraedt, publié au *Moniteur belge* du 13 août 2004, pp. 61602 et suivante

